

Québec, le 28 février 2012

**AUX DIRECTRICES ET AUX DIRECTEURS DES ÉTUDES  
DES COLLÈGES AUTORISÉS À OFFRIR LE  
PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES *ARTS ET LETTRES* (500.A1)**

**Objet : Révision du programme d'études préuniversitaires *Arts et lettres* (500.A1)  
Consultation sur le projet de programme d'études préuniversitaires renommé  
*Culture et communication* (500.XX)**

Madame,  
Monsieur,

Des travaux d'orientation ont été amorcés à l'automne 2009 pour le programme d'études préuniversitaires *Arts et lettres* (500.A1). Depuis ce temps, plusieurs étapes ont été franchies : notamment, la définition du profil attendu par les universités chez les diplômées et diplômés a servi de base pour la rédaction des éléments structurants du programme (finalité, buts, objectifs et standards). Le projet de programme d'études révisé portant un titre modifié est maintenant prêt à être soumis à la consultation du réseau collégial.

C'est avec plaisir que je sollicite votre collaboration en vous demandant de nous faire part de vos commentaires et suggestions sur l'ensemble du projet de programme d'études. Toutefois, j'aimerais vous demander de porter une attention particulière aux deux éléments suivants :

– **Le titre du programme d'études et les noms des options**

D'autres appellations que celles incluses dans le projet peuvent être proposées. Comme ces deux éléments apparaissent sur le diplôme, il importe d'éviter que les mêmes termes se trouvent à la fois dans le titre du programme et dans le nom d'une option.

– **Le transfert d'un objectif d'une option vers une autre option**

Contrairement à la version précédente, la possibilité de transférer un objectif d'une option vers une autre option n'est pas reconduite dans le projet de programme. Sachant que cette modalité contribue au maintien de profils dans certains collèges, nous aimerions savoir si vous l'utilisez actuellement et, le cas échéant, quels objectifs seraient transférés d'une option à l'autre dans le cadre du projet de programme, afin que la solution la plus appropriée puisse être retenue.

...2

Vous trouverez, joints à cet envoi, le projet de programme d'études préuniversitaires *Culture et communication* (500.XX), le profil attendu par les universités chez les diplômées et diplômés, ainsi qu'un document d'information situant les prochaines étapes pour compléter les travaux de révision du programme d'études en 2012.

J'aimerais vous informer que le projet de programme a été présenté au Comité-conseil et au Comité d'enseignantes et d'enseignants du programme d'études, respectivement les 3 et 17 février derniers. Aussi, une version anglaise du projet de programme sera envoyée dans les collèges anglophones d'ici la mi-mars 2012.

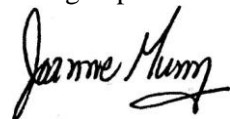
Afin de respecter notre échéancier, nous aimerions recevoir vos commentaires et suggestions **au plus tard le 16 avril 2012**. Je vous prie de nous acheminer un seul document pour votre établissement, par courriel, à l'attention de monsieur Alexandre Paré, responsable du programme d'études à la Direction de l'enseignement collégial. Voici ses coordonnées :

[alexandre.pare@mels.gouv.qc.ca](mailto:alexandre.pare@mels.gouv.qc.ca) – 418-644-8976, poste 2709.

Pour toute précision supplémentaire, je vous invite à communiquer directement avec lui.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice de l'enseignement  
collégial par intérim,



JM/AP/lg

- p. j. Projet de programme d'études préuniversitaires *Culture et communication* (500.XX)  
Profil attendu par les universités chez les diplômées et diplômés d'*Arts et lettres*  
Suite des travaux de révision du programme d'études pour l'année 2012
- c. c. Aux membres du Comité-conseil du programme d'études  
Aux membres du Comité d'enseignantes et d'enseignants du programme d'études  
M<sup>me</sup> Viviane Fiedos, directrice des affaires éducatives et de la recherche, Fédération des cégeps  
M. Pierre L'Heureux, président de l'Association des collèges privés du Québec  
M. Robert Poulin, directeur général des affaires universitaires et collégiales (MELS)  
M<sup>me</sup> Ginette Dion, directrice du soutien aux établissements (MELS)  
M. Jean-François Noël, directeur de l'enseignement privé collégial (MELS)